

Point sur les immatriculations des CIP et IFP

Grégoire Dupont
Secrétaire Général

Une extension progressive des missions

2007

- Création de l'ORIAS en vue de l'enregistrement des intermédiaires en assurances (ex: courtiers, agents...)

2013

- Extension de compétences aux intermédiaires en opérations de banque (IOBSP), conseillers en investissement financiers (CIF) et agents liés de PSI

2014

- Extension de compétences aux conseillers en investissement participatif (CIP) et intermédiaires en financement participatif (IFP) depuis le 1^{er} octobre 2014

L'ORIAS - www.orias.fr

Registre unique des intermédiaires en
assurance, banque et finance

Professionnel

- Une plate-forme d'enregistrement des entreprises (inscription on line, support téléphonique...)
- 85 000 inscriptions gérées en 2014

Consommateur

- Un Registre public obligatoire : 50 000 entreprises recensées (assurance, banque et/ou finances)
- 900 000 visites

Plan

1. CIP - Conditions et constat sur les inscriptions
2. IFP - Conditions et constat sur les inscriptions

Focus : Réception/transmission des fonds –
Quel statut ?

Conseiller en investissements participatifs (CIP)

Partie 1

CIP - Processus d'immatriculation

Dossier à
déposer à l'AMF

[psi@amf-
france.org](mailto:psi@amf-france.org)

Attestation de
l'AMF

Démarche à
effectuer en
ligne sur
www.orias.fr
par les candidats
IFP : pdf, 30€...

Instruction de
l'ORIAS : examen
casier judiciaire,
vérifications
formelles

Validation par
l'ORIAS
(attribution d'un
n° 14 XXX XXX)
=> autorisation
d'exercer

CIP - Points de contrôle de l'ORIAS

Société commerciale établie en France

- Extrait de KBIS avec la mention du « conseil en investissements participatifs »

Age et honorabilité

- Contrôle par l'ORIAS du casier judiciaire national de tous les mandataires sociaux (Kbis)

Assurance de Responsabilité civile professionnelle

- Contrôle par l'ORIAS après le 01/07/2016

Capacité professionnelle / Respect code de bonne conduite et règle d'organisation

- Attestation de l'AMF (transmise directement par l'AMF à l'ORIAS)

Règles de cumul (activité exclusive, cumul sous condition avec IFP)

- Contrôle par l'ORIAS (ex : pas d'inscription comme CIF ou courtier en assurance)

Frais d'inscription

- 30 € par CB en ligne

CIP – Règles de non-cumuls

- Pour la même société,
 - impossibilité de cumuler CIP avec IAS, IOBSP, CIF ou ALPSI
 - Possibilité de cumuler avec IFP à la condition de ne pas fournir de services de paiement
- =) il est possible d'avoir deux sociétés distinctes (l'une CIP et l'autre CIF)

6 CIP immatriculés

- Anaxago - www.anaxago.com
 - Lumo - www.lumo-france.com (créée en 2014 pour financer des projets dans le domaine des énergies renouvelables)
 - Sowefund - www.sowefund.com (créé en 2014)
 - Wiseed - www.wiseed.com
 - Raizers SAS - www.raizers.com (appartient à un groupe suisse de crowdfunding, également présent au Danemark)
 - Investbook - www.investbook.fr (investissement via des obligations - site en construction)
- + 5 plates-formes en cours d'inscription (dont une avec accord de l'AMF).

CIP - Constats

- Règles de cumul :
 - Abandon du statut de CIF pour opter pour le statut de CIP (Anaxago, Sowefund, Wiseed, Lumo).
 - Abandon du statut d'IOBSP (Sowefund)
- L'AMF joue pleinement son rôle de filtre et de contrôle préalable.

Intermédiaires en financement participatif (IFP)

Partie 2

IFP - Processus d'immatriculation

Démarche à effectuer
en ligne sur
www.orias.fr par les
candidats IFP : pdf,
30€...

Instruction de l'ORIAS
: examen casier
judiciaire, contrôle

Validation par l'ORIAS
(attribution d'un n°
14 XXX XXX)
=) autorisation
d'exercer

IFP - Points de contrôle de l'ORIAS

Société commerciale établie en France

- Extrait de KBIS avec la mention « intermédiaire en financement participatif »

Honorabilité

- Contrôle par l'ORIAS du casier judiciaire national de tous les mandataires sociaux (Kbis)

Assurance de Responsabilité civile professionnelle

- Contrôle par l'ORIAS après le 01/07/2016

Capacité professionnelle

- Contrôle par l'ORIAS des mandataires sociaux

Règles de cumul (activité exclusive, cumul sous condition avec IFP)

- Contrôle par l'ORIAS (ex : pas d'inscription comme CIF ou courtier en assurance)

Frais d'inscription

- 30 € par CB en ligne

IFP - Capacité professionnelle : 3 voies

Expérience professionnelle

Cadre : deux ans
Non cadre : trois ans
dans les cinq ans avant
l'inscription

Fonctions liées au
financement participatif,
crédit, service de
paiement, ou conseil
financier (capital, FUSAC)

Diplôme

Licence (ou plus)
enregistré au RNCP
www.cncp.gouv.fr

Mathématiques, Physique,
Economie, Droit, Finances-
Banque-Assurance ou
Comptabilité-Gestion

Formation

80h délivré par u
organisme de formation
ou une banque

Programme défini par un
arrêté (non publié)

IFP – Expérience professionnelle

- Certificat de travail
- Attestation de fonction (modèle en ligne prochainement sur www.orias.fr)

IFP - Diplôme

- www.cncp.gouv.fr
- Niveau II-RNCP (ou plus) = Licence ou Master
- NSF :
 - 114-Mathématiques,
 - 115-Physique,
 - 122-Economie,
 - 128-Droit-Sciences politiques,
 - 313-Finances-Banque-Assurance
 - 314-Comptabilité-Gestion

IFP – Règles de non-cumuls

- Pour la même société,
 - impossibilité de cumuler IFP avec IOBSP, CIF ou ALPSI
 - Possibilité de cumuler IFP avec IAS s'il s'agit d'un établissement de crédit, EP, EME ou société de financement
 - Possibilité de cumuler avec IFP à la condition de ne pas fournir de services de paiement
- =) il est possible d'avoir deux sociétés distinctes (l'une CIP et l'autre IAS)

16 IFP immatriculés

- Compagnie du Financement Participatif - CFP - www.pretgo.fr (en cours de lancement)
 - Credit.fr - www.credit.fr (non opérationnel)
 - KissKissBankBank - www.hellomerci.com (en activité)
 - Lendopolis - www.lendopolis.com (groupe Kisskissbanbank)
 - Givemedolz S.A.S - www.givemedolz.com (don + prêt)
 - Primus Finance - www.pretpme.fr (en activité)
 - Fidelfin - www.tributile.fr (en cours de lancement)
 - IFP Finance - www.bitbankin.com (pas de site web)
 - Invex - www.finsquare.fr (en activité)
 - Lendosphere - www.lendosphere.com (appel au financement pour le 1^{er} projet)
 - Société de Crowdfunding pour PME - www.prexem.com (en activité)
 - Blue Project - www.bluebees.fr (financement de projet , notamment, internationaux)
 - Credofunding - www.credofunding.fr ("plateforme de crowdfunding de la communauté chrétienne" – don et prêt))
 - Lendix - www.lendix.com (en cours de lancement)
 - Les Entreprêteurs - www.lesentrepreteurs.com (non opérationnel)
 - TG Finance - www.bolden.fr (non opérationnel)
- + 7 plates-formes en cours d'inscription

IFP - Constats

- Pas de sujet de cumul.
- Bon nombre de plates-formes n'ont pas commencé leur activité
- Pas de difficultés au regard du respect des conditions.

Réception/transmission des fonds

Partie 3

Deux options – Perception de fonds de tiers

- Obtenir un agrément ACPR
d'établissement de paiement
- Etre mandaté comme agent de prestataire
de services de paiement

- Pas de recul sur ces points

Agent de PSP

- Enregistrement à l'ACPR via le PSP partenaire
 - Respect du process mis en place par le PSP / inclusion dans le PS2E
 - Point d'attention : blanchiment

**Je vous remercie pour votre
attention.**